

Rectorat

Les IA-IPR de Mathématiques

Évelyne GERBERT-GAILLARD

Jérôme MICHAUD-BONNET

Joffrey ZOLNET-BARBE

Tél : 03 81 65 49 33

Mél :

evelyne.gerbert-gaillard@ac-besancon.fr

jerome.michaud-bonnet@ac-besancon.fr

joffrey.zolnet@ac-besancon.fr

10 rue de la Convention
25030 Besançon cedex

Besançon, le 29 août 2025,

Les IA-IPR de Mathématiques

à

Mesdames, Messieurs
les professeurs de mathématiques
s/c Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement

Préambule du collège des IA-IPR

Mesdames et Messieurs les personnels d'enseignement et d'éducation
S/C de Mesdames et Messieurs les cheffes et chefs d'établissement

Chères et chers collègues,

En premier lieu, nous souhaitons la bienvenue aux collègues qui prennent actuellement leurs fonctions dans l'académie et remercions très sincèrement les personnels plus expérimentés qui participent à leur accompagnement. Nous remercions tout aussi sincèrement chacune et chacun d'entre vous pour l'engagement quotidien que nous lui connaissons au service de la réussite et de l'épanouissement de chaque élève.

Comme vous, nous accordons une grande attention au bien-être et aux conditions d'apprentissage des élèves qui nous sont confiés. Soyez assurés que nous portons la même attention à votre bien-être et à vos conditions de travail, au sein d'un cadre d'exercice sécurisé et propice à vos accomplissements professionnels.

Les séquences de formation, d'accompagnement individuel ou collectif, et d'évaluation auxquelles nous prendrons part ou que nous organiserons nous permettront de poursuivre les échanges que nous conduisons avec et pour vous. Ces échanges revêtent une particulière importance pour nous tant ils facilitent la convergence de nos efforts respectifs au bénéfice du plus grand nombre, personnels et élèves.

L'action éducative et pédagogique qui nous réunit, au sein d'une École bienveillante et exigeante, permet de prévenir et de bannir toute discrimination. Pour atteindre collectivement les objectifs de notre projet académique, continuons à nous appuyer sur la transmission des valeurs de la République, en étant convaincus de l'éducabilité de tous les élèves et en luttant contre toute forme d'assignation.

C'est dans cette perspective que l'année scolaire sera marquée par différents temps forts académiques et par le déploiement de plusieurs démarches expérimentales. Citons par exemple la commémoration des 120 ans de la loi du 9 décembre 1905, l'opération académique « *Cette année, je lis* », le développement des compétences psychosociales, les classes à horaires aménagés en mathématiques et sciences, et l'usage de l'intelligence artificielle.

La poursuite de votre engagement au sein des dynamiques d'établissement contribuera à cette volonté collectivement affirmée dans l'académie de proposer des réponses adaptées aux besoins de tous les élèves, dans des contextes variés et évolutifs.

Restant à votre écoute en tant que de besoin et pleinement mobilisés pour participer à votre accompagnement, nous vous adressons, chères et chers collègues, tous nos vœux d'une année scolaire riche de toutes les satisfactions et réussites possibles.

Le collège des IA-IPR

Lettre de rentrée des IA-IPR de Mathématiques

Chères collègues, chers collègues,

Comme chaque année, nous souhaitons la bienvenue aux professeurs nouvellement arrivés dans l'académie et une bonne reprise à tous pour cette année scolaire 2025-2026.

Nous remercions chaleureusement les collègues qui assurent une mission de tuteur au sein de leur établissement qui accueillent des professeurs débutants (contractuels, contractuels alternants, fonctionnaires stagiaires à mi-temps et fonctionnaires stagiaires à temps plein) ou des étudiants (M1, M2 MEEF) en pratiques accompagnées ou encore des étudiants AED en pré-professionnalisation.

Nous remercions également les collègues que nous pouvons solliciter pour la conception de sujets (Baccalauréat, Olympiades, CRPE, Contrôle de l'Instruction en famille...) et l'organisation des examens.
Par ailleurs nous attirons plus particulièrement votre attention sur quelques actualités concernant respectivement le collège et le lycée :

Collège

Les groupes de besoins

Dans le cadre du choc des savoirs, la totalité des heures d'enseignement des mathématiques en sixième et cinquième s'organise encore cette année [en groupes de besoins](#). Trois objectifs sont visés :

- **Porter au plus haut les aptitudes des élèves**, selon leur niveau, des plus fragiles aux plus avancés, en déployant une action pédagogique ciblée grâce à des approches personnalisées, à partir des besoins effectivement constatés des élèves et de leur degré de maîtrise des connaissances et des compétences requises ;
- **Garantir à tous les élèves** l'acquisition progressive et la maîtrise des connaissances et des compétences ;
- **Renforcer la confiance des élèves** en leur capacité d'apprendre et de réussir au collège.

Cette organisation repose sur votre expertise et sur un travail mené en équipe, dans la continuité de la réflexion déjà engagée notamment autour de la prise en compte de la diversité des besoins des élèves. La constitution de ces groupes doit permettre d'apporter une réponse la plus adaptée aux besoins de chaque élève, en ciblant des compétences clairement identifiées.

Comme nous l'avons présenté lors des formations institutionnelles à la rentrée 2024, la constitution des groupes, flexible et évolutive, peut reposer sur trois types de critères établis selon :

- Les connaissances mathématiques
- Les compétences mathématiques
- Les compétences psychosociales

Nous vous rappelons que la même ambition est visée pour l'ensemble des élèves. **Les programmes sont identiques pour tous les élèves, avec les mêmes attendus, quels que soient leurs groupes.**



Le DNB

À compter de la session 2026, le diplôme est délivré, dans la série générale et dans la série professionnelle, aux candidats ayant obtenu une moyenne finale égale ou supérieure à 10 sur 20 (fin du système de notation sur 800 points). La note de contrôle continu est calculée à partir des moyennes annuelles de toutes les disciplines (toutes au même coefficient) obtenues par les élèves en classe de 3^e, et non plus à partir des huit composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Un nouvel équilibre est également instauré entre contrôle continu et épreuves terminales : ces dernières comptent désormais pour 60 % de la note finale (contre 50 % actuellement), tandis que le contrôle continu représente 40 % (contre 50 % jusqu'alors).

Depuis juin 2025, le diplôme national du brevet est restructuré avec des notes séparées pour l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique (EMC), et introduit la mention "Très bien avec félicitations du jury".

Les évaluations nationales

Les [évaluations nationales](#) concerneront comme chaque année les élèves de sixième et de quatrième. Elles se dérouleront entre le **8 septembre et le 26 septembre**. La mise à disposition de l'ensemble des résultats individuels des élèves concernera comme les années précédentes les domaines « résolution de problèmes » et « automatismes ». Nous viendrons rencontrer certaines équipes dans leur établissement pour échanger autour de ces évaluations nationales. Afin d'accompagner les équipes dans une meilleure identification des besoins des élèves, des évaluations nationales exhaustives seront désormais obligatoires pour tous les élèves de 5^e. Elles se tiendront dans un format resserré, organisé autour d'une séquence « mathématiques et français » d'une heure, à laquelle s'ajoute le test de fluence.

Le [nouveau programme de cycle 3](#) entre en vigueur cette rentrée en sixième. Deux demi-journées de formation institutionnelles seront programmées au cours de l'année afin de vous accompagner dans sa mise en œuvre.

Opération « Cette année, je lis »

En cette rentrée scolaire, l'académie propose un projet autour de la lecture à voix haute « Cette année, je lis », du CE1 au CAP. Toutes les disciplines sont invitées à participer à ce défi collectif, au sein de chaque établissement. Nous reviendrons rapidement vers vous pour vous proposer une liste d'ouvrages qui pourraient être lus à voix haute par les élèves pendant l'une des deux périodes de l'année (de novembre à décembre et de fin février à avril).

Lycée

Épreuve anticipée de mathématiques

Sur le modèle de l'épreuve anticipée de français, la mise en place d'une épreuve anticipée de mathématiques au baccalauréat viendra **attester, en fin de première générale ou technologique, d'un niveau de mathématiques atteint par l'ensemble des bacheliers**, quels que soient les enseignements de spécialité ou la série technologique choisis. Elle a pour objectif de vérifier les acquis des élèves et valoriser des compétences fondamentales de raisonnement et de résolution de problème.

Les sujets zéro sont disponibles sur [Éduscol](#).



Formation de proximité

Cette année, nous accompagnerons les équipes de mathématiques de plusieurs lycées dans le cadre d'une formation de proximité, dans la continuité de ce que nous avons mené en collège depuis 2018. Cette formation est construite en collaboration avec le chef d'établissement.

Tests de positionnement de début de seconde

Les élèves entrant en seconde générale et technologique ou professionnelle ou en première année de CAP passent en début d'année des tests de positionnement en français (ou « littératie ») et en mathématiques (ou « numératie »). Ces tests permettent d'identifier les acquis et les besoins de chaque élève en vue de leur proposer un accompagnement personnalisé adapté et de remédier à leurs difficultés éventuelles.

Les tests de positionnement de début d'année sont à organiser entre **le 8 et le 26 septembre 2025**.

Laboratoire de mathématiques

L'académie de Besançon compte 5 laboratoires de mathématiques :

- [Le laboratoire du lycée Pergaud à Besançon](#)
- [Le laboratoire du lycée Lumière à Luxeuil les Bains](#)
- Le laboratoire du lycée Germaine Tillion à Montbéliard
- Le laboratoire du lycée Paul Emile Victor à Champagnole
- Le laboratoire du lycée Aragon à Héricourt

Un laboratoire de mathématiques a plusieurs objectifs dont :

- Renforcer la confiance des élèves en leurs capacité de réussir ;
- Stimuler la créativité des élèves, des enseignants à travers des idées nouvelles, en développant des approches originales, en lien avec le plan mathématiques par exemple ;
- Approfondir les connaissances en explorant plus avant des concepts mathématiques et les résultats de la recherche scientifique.

Un laboratoire est un lieu de collaboration : c'est un espace où les élèves peuvent travailler ensemble sur de nombreux projets, échanger des idées, discuter et apprendre les uns des autres. Au-delà des habilités mathématiques, les élèves construiront aussi des compétences transversales, utiles à leur parcours d'études et professionnel.

Le laboratoire est aussi un lieu de formation professionnelle spécifique qui permet de se tenir informés des dernières avancées en mathématiques et de partager ses connaissances, dans une dynamique d'inter degré. La collaboration avec l'IREM de Franche Comte est déterminante.

Chaque laboratoire organise des conférences de mathématiciens ou plus largement de scientifiques au cours de l'année. Tous les enseignants de mathématiques peuvent y participer et seront informés par un courriel envoyé par nos soins.

Si vous souhaitez ouvrir un laboratoire de mathématiques dans votre établissement, collège ou lycée, vous pouvez nous contacter pour pouvoir être accompagnés.

Égalité filles-garçons

Enjeu démocratique majeur, l'égalité entre les filles et les garçons à l'École se fonde sur l'éducation contre les représentations stéréotypées, l'accompagnement de parcours de réussite pour les filles et les garçons et de choix d'orientation favorisant la mixité.

Les femmes restent sous-représentées dans les filières et les carrières scientifiques. Ces inégalités trouvent leur source dans la scolarité. Dès les premiers mois du CP, des écarts de réussite apparaissent en mathématiques au détriment des filles. Tout au long du parcours, à compétences égales, leurs choix d'orientation sont par ailleurs différents de ceux des garçons.

Dans ce contexte, le [plan filles&maths](#) est mis en œuvre cette année, qui s'organise autour de trois piliers :

1. Former et sensibiliser tous les personnels
2. Rapprocher les filles des mathématiques et des sciences
3. Ouvrir les horizons des jeunes filles et susciter des vocations

Dans ce cadre, des classes à horaires aménagés en mathématiques et en sciences sont expérimentées au niveau national dans cinq académies en quatrième et troisième (Normandie, Amiens, Nancy-Metz, Bordeaux et Martinique). Dans l'académie, le PARDIE et les inspecteurs de SVT, de SPC, de STI et de mathématiques ont proposé aux collèges qui le souhaitaient de mener une telle expérimentation. Un appel à projets a été lancé auprès des chefs d'établissement via le bulletin académique.

Une [charte](#) de lutte contre les stéréotypes de genre à l'école, au collège et au lycée rappelle le rôle central des gestes professionnels et des pratiques pédagogiques dans la construction d'une école pleinement égalitaire. Elle est à afficher dans les salles des maîtres et des professeurs.

Comme l'année dernière, l'Inspection pédagogique de mathématiques, en collaboration avec les acteurs de l'égalité filles/garçons de l'académie, organisera une demi-journée de sensibilisation auprès de tous les élèves de cinquième.

Les objectifs de cet événement sont les suivants :

- Faire connaître des métiers de la tech/numérique/informatique/sciences en général
- Changer la perception des filles sur leur légitimité dans les études scientifiques et les métiers relevant des domaines scientifiques
- Ouvrir des horizons aux filles dans les filières scientifiques du lycée
- Promouvoir les filières scientifiques auprès des jeunes filles
- Sensibiliser les garçons aux problèmes de mixité dans les sciences

Cet événement est organisé en collaboration avec le collectif ElleStime qui regroupe plusieurs associations, dont :

- Femmes et mathématiques
- L-impact
- Elles bougent
- 50 in tech (2050 50 % dans la tech)
- Fondation Blaise Pascal

Il aura lieu en janvier 2026. Nous communiquerons rapidement sur son organisation.

Pour l'édition 2026 de la **semaine des mathématiques**, le thème « **Égalités** » permet d'aborder les mathématiques comme une discipline qui structure la pensée rationnelle, développe un sens profond de la justice et de l'équité, analyse ou corrige les biais.



Derrière le symbole « = » se cache une invitation à réfléchir à l'équilibre, à la comparaison, mais aussi à formuler un résultat, une définition, une mise en relation, et à rechercher des solutions partagées. Ce thème offre aussi l'occasion de mettre en lumière l'égalité des chances dans l'accès aux savoirs scientifiques. En particulier, il incite à encourager la mixité sociale et la parité filles-garçons dans les parcours scientifiques et à lutter contre les stéréotypes qui freinent encore trop souvent certaines vocations.

Enfin, « Égalités » ouvre un champ interdisciplinaire qui dépasse les mathématiques elles-mêmes, reprenant jusqu'à l'une des valeurs et devise de la République française : égalité devant la loi, égalité devant l'impôt, égalité sociale, égalité face aux défis environnementaux ou numériques. Les mathématiques deviennent ainsi un outil puissant pour comprendre, analyser et construire un monde plus juste et plus solidaire.

Nous vous invitons à organiser au sein de vos établissements des événements s'inscrivant dans cette thématique tout au long de l'année et en particulier lors de cette semaine. Vous pouvez nous communiquer vos initiatives et vos projets.

IREM

L'IREM de Franche-Comté propose au cours de l'année de 6 à 9 séminaires portant sur des sujets de didactique, sur des sujets d'enseignement, permettant un enrichissement des pratiques. Nous vous encourageons à y puiser inspiration et réflexion.

Site académique

Le [site académique de mathématiques](#) a été conçu pour être une ressource pour tous les enseignants et élèves.

Sur ce site, vous trouverez :

- Les actualités et événements autour des mathématiques
- Des ressources pédagogiques
- Les dernières nouvelles sur les concours, les olympiades de mathématiques

L'inspection pédagogique régionale de mathématiques

L'inspection générale de mathématiques est représentée dans notre académie par Karim ZAYANA, IGESR de mathématiques.

Nous sommes également accompagnés dans nos missions par des professeurs chargés de mission et entourés par une solide équipe de formateurs académiques. Nous les remercions de leur collaboration.

Nous savons pouvoir compter sur votre engagement auprès des élèves et de l'Institution et restons à votre écoute et à votre disposition pour vous accompagner dans le cadre de l'exercice de vos missions.

Nous vous souhaitons, chères et chers collègues, une année scolaire la meilleure possible et vous adressons nos plus cordiales salutations.

Évelyne GERBERT-GAILLARD – Jérôme MICHAUD-BONNET – Joffrey ZOLNET-BARBE
IA-IPR de Mathématiques

Nous vous rappelons que, tout au long de l'année, nous communiquons avec vous et nous vous informons au moyen de messages électroniques. Ces courriels sont systématiquement envoyés à l'adresse professionnelle académique du type renom.nom@ac-besancon.fr, qui doit être activée si tel n'est pas encore le cas.